

HORACE SAY. *Histoire des relations commerciales de la France et du Brésil*, où l'on trouve aussi d'utiles considérations sur les Banques. Paris, Guillaumin, 1839.

HENRI STORCH. *Cours d'Économie politique*. 2^e édition, Paris, Bossange, 1823, 4 vol. in-8.

On trouve dans le 4^e volume de ce traité un excellent exposé sur le papier-monnaie et les principales banques des différents États du continent. Il serait à désirer, dit M. Mac Culloch, qu'une main compétente pût compléter ces renseignements jusqu'à nos jours. SIMONDE DE SISMONDI. *Nouveaux principes d'Écon. politique*.

Dans cet ouvrage, l'auteur combat le système des banques.

MAC CULLOCH. Ses nombreuses et savantes notices critiques et historiques dans son édition d'Adam Smith, et dans son ouvrage intitulé : *The literature of political economy*, Londres, 1843; ainsi que l'article *Banque*, dans son *Dictionnaire du commerce*, lequel article a été traduit et complété dans le *Dictionnaire du commerce et des marchandises* de Guillaumin.

BANQUEROUTE. Voyez FAILLITES.

BARAS (MARC-ANTOINE), né à Toulouse, en 1764; mort sur l'échafaud révolutionnaire, à Paris, en avril 1794.

Arithmétique politique. Paris, in-8.

« Cet ouvrage, composé sur le plan de celui d'Arthur Young, dont il porte le titre, valut à l'auteur les suffrages du petit nombre d'hommes éclairés qui s'occupaient alors d'économie politique. »

(*Biogr. univ.*, 2^e édit.)

Tableau de l'instruction publique en Europe. Toulouse, 2 vol. in-8.

« Cet ouvrage est si rare qu'aucun des bibliographes qui l'ont cité n'indique la date de sa publication. On doit à cet homme de bien la suppression d'une fête odieuse qui se célébrait à Toulouse, le 27 mai, en souvenir de l'avantage remporté en 1591 sur les protestants. »

(*Biogr. univ.*, 2^e édit.)

BARBÉ-MARBOIS (FRANÇOIS), comte, puis marquis, ancien premier président de la cour des comptes. Né à Metz, le 31 janvier 1745. Agent diplomatique sous Louis XVI, député au conseil des anciens, en 1795; déporté à la Guyane après le coup d'État du 18 fructidor; conseiller d'État en 1801, puis ministre du trésor, pair de France en 1814, courtisan enthousiaste de tous les pouvoirs qui se sont succédé en France depuis cinquante ans. Mort, le 14 janvier 1837, à l'âge de 92 ans.

Mémoire sur les finances, 1797, in-4.

Rapport sur l'état actuel des prisons dans les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de la Seine-Inférieure, et sur la maison de correction de Gaillon. Paris, Didot, 1824, in-4.

Tiré à un petit nombre d'exemplaires. Un second rapport, fait le 24 juin 1823, a été inséré dans la *Revue encyclopédique*. Quelques exemplaires ont été tirés à part. In-8 de 12 pages.

La richesse du cultivateur, traduit de l'allemand. Paris, 1803, in-8.

BARBON (NICHOLAS), esq.

A discourse concerning coining the new money lighter, in answer to Mr. Locke's considerations about raising the value of money. — (*Discours sur la fabrication de nouvelles monnaies plus légères, en réponse aux considérations de M. Locke sur l'augmentation de la valeur des monnaies.*) London, 1696, in-12.

« L'auteur de cet écrit a indiqué plusieurs erreurs dans lesquelles Locke est tombé; il a de plus le mérite d'avoir démontré l'un des premiers le sophisme de la *balance du commerce*, en prouvant que l'argent n'est jamais envoyé au dehors pour solder de prétendus balances défavorables, et qu'il ne sort du pays que lorsqu'il devient, par sa surabondance, un

article profitable d'exportation; mais après avoir ainsi montré que les causes d'où dépend la valeur de l'argent, et qui règlent son importation ou son exportation, ne diffèrent nullement de celles applicables à toute autre marchandise, l'auteur soutient que la valeur des monnaies (ou de l'argent sous forme de monnaie) est déterminée par la marque appliquée par le gouvernement qui, dès lors, peut accroître cette valeur en rendant les pièces plus légères. Cette lourde et inconcevable erreur enleva toute autorité à l'ouvrage de Barbon, et fut probablement la cause de l'oubli dans lequel il tomba bientôt. » (M. C.)

BARRE (Ch.), avocat à Paris.

Du crédit et des banques hypothécaires. Paris, Guillaumin et comp., 1849. 1 vol. in-8.

BARBIÈRES. Voyez DOUANES, OCTROIS, PÉAGES.

BARTH.

Vorlesungen über National-Ökonomie. — (*Cours d'économie nationale*). Augsbourg, 1833 (2^e édition, 1843). 1 vol. in-8.

Vorlesungen über Finanzwissenschaft. — (*Cours de science financière*). Augsbourg, 1843, 1 vol. in-8.

« L'auteur, qui pense que tout citoyen doit connaître ou étudier les lois économiques qui régissent la société, a cherché à mettre son ouvrage à la portée du plus grand nombre. » (M. B.)

BARTON (JOHN).

Observations on the circumstances which influence the condition of the labouring classes of society. — (*Observations sur les circonstances qui influent sur la condition des classes laborieuses de la société*). London, 1817, in-8.

« Cet écrit, comme d'autres semblables de M. Barton, est habilement rédigé, ingénieux et généralement sain. L'auteur soutient, sans toutefois le prouver solidement, que l'introduction des machines occasionne le plus communément une réduction dans la demande du travail. » (M. C.)

BASTÈRÈCHE (LÉON), frère de l'ancien député de ce nom, ancien régent de la banque de France. Né à Bayonne, mort en 1802.

Essai sur les monnaies. Paris, Goujon, 1801, in-4.

M. Desrotours a donné des *Observations sur l'essai sur les monnaies de L. Bastèrèche*, suivies d'autres observations relatives aux *Considérations générales sur les monnaies*, de Mongez, Falaise, Brée frères, an IX (1801), in-8 de 427 pages.

BASTIAT (FRÉDÉRIC), représentant à l'assemblée constituante de 1848 et à l'assemblée législative; membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques; né à Bayonne, le 29 juin 1801, décédé à Rome, le 24 décembre 1850.

Un écrit, venant du département des Landes, signé d'un nom inconnu, et inséré dans le *Journal des Économistes*, vers la fin de 1844, avait fait sensation. L'auteur, instamment invité à continuer ses envois, ne les fit pas attendre. Dès janvier 1845, il adressa un nouvel article: le premier était une vigoureuse attaque contre le système protecteur; le second prend à partie le socialisme, et spécialement la dangereuse théorie du *droit au travail*. Ainsi, ou peut dire qu'à son début dans la carrière d'écrivain Frédéric Bastiat a marqué nettement le but vers lequel seraient dirigés tous ses efforts. Combattre le socialisme dans ses applications partielles comme dans ses tendances générales, telle est la mission qu'il s'est donnée. Il l'a remplie d'une manière si éclatante, que nous ne pouvons nous dispenser de consigner ici quelques détails sur sa vie entière.

Le père de Frédéric Bastiat était un négociant distingué de Bayonne, qui avait des relations

étendues avec l'Espagne. Il mourut jeune, et sa femme l'avait précédé dans la tombe. A l'âge de neuf ans, Frédéric, devenu orphelin, passa sous la tutelle de son aïeul paternel. Celui-ci, possesseur d'un domaine près de Mugron, arrondissement de Saint-Sever, y résidait une partie de l'année. L'une de ses filles, mademoiselle Justine Bastiat, fut pour son neveu Frédéric une mère adoptive. De son côté, Frédéric lui voua les sentiments d'un fils. Il les lui manifesta pendant tout le cours de sa vie, et les exprimait encore chaleureusement quelques instants avant de rendre le dernier soupir.

Ce fut à Bayonne que le jeune Bastiat commença ses études ; il les continua au collège de Saint-Sever ; puis, pour les achever, il alla passer trois ans au collège de Sorrèze.

Le cours de ses études avait été quelquefois interrompu par des indispositions. Mais dès que sa santé était rétablie, on le voyait parvenir aisément, par la vivacité de son intelligence, à rattraper ses condisciples. D'une taille moyenne et bien prise, il était très agile et propre à tous les exercices du corps. Sa force nerveuse était surprenante. Pour des efforts de peu de durée, il ne rencontrait pas d'égaux. Malheureusement il avait la poitrine faible, et quand il s'agissait d'efforts prolongés, il ne pouvait guère concourir. La bonté de son cœur, l'élevation de son caractère, lui avaient fait des amis dévoués de la plupart de ses condisciples.

Peu après sa sortie du collège, il entra dans la maison de commerce de son oncle, à Bayonne. Une partie de ses loisirs était employée à cultiver les arts et la littérature. Il chantait fort agréablement, et jouait de la basse avec supériorité. Le goût des études philosophiques lui vint de bonne heure. Dès l'année 1824, il avait médité les écrits de Smith, de J.-B. Say et de Destutt-Tracy. Sa vocation pour la science devait le détourner du commerce. En 1825, son grand-père étant mort, il vint se fixer à Mugron, ou du moins y établir sa principale résidence.

A Mugron, il avait un ami d'enfance, M. Félix Coudroy, qui partageait son inclination pour l'étude. Le *Traité de législation* de Ch. Comte était la lecture favorite des deux amis, et servait de texte habituel à leurs commentaires.

Frédéric, possesseur de propriétés foncières assez étendues, conçut, en 1827, la pensée de les exploiter lui-même. Mais ses essais en agriculture ne furent pas heureux : il ne tarda pas à les abandonner.

Sa réputation d'homme éclairé commençait à percer. Vers 1831, il fut nommé juge de paix à Mugron, et, l'année suivante, élu membre du conseil général du département.

La liquidation de quelques droits se rattachant à la succession de son père l'appela en Espagne et en Portugal, dans l'année 1840. Pour un esprit observateur comme le sien, c'était là une heureuse occasion. Il avait sous les yeux un peuple qui, par les mœurs, le caractère, les institutions, diffère singulièrement de tous les autres peuples de l'Europe.

En 1844, il écrivit son premier article pour le *Journal des Économistes*. C'est là le point de départ de sa renommée comme écrivain et comme

penseur ; c'est de ce moment que sa vocation se décide, et qu'il entre en communication permanente avec le public.

En 1846, il prète, à Bordeaux et à Paris, son concours pour fonder dans ces deux villes l'association du libre échange. Il accepte les fonctions de secrétaire de la société parisienne et de rédacteur en chef du journal créé par les diverses sociétés libre-échangistes de France. Cette année et la suivante furent pour lui deux années d'immense labeur. 1848 ne pouvait pas lui fournir des occasions de repos. Il est élu membre de l'assemblée constituante, puis de l'assemblée législative, et comme déjà sa santé fort altérée ne lui permettait guère d'aborder la tribune, c'est par la plume qu'il combat les doctrines et les tendances socialistes, de quelque côté qu'elles se produisent. Guerre loyale et courageuse, qui lui valut l'estime de ses adversaires eux-mêmes.

Une pareille lutte devait épuiser le peu de forces qui lui restaient. Il alla, vers le milieu de septembre dernier, pour obéir à l'avis des médecins, demander au climat de l'Italie une guérison qu'il n'espérait guère, hélas ! et qu'il ne devait pas obtenir. Il est mort laissant incomplet le manuscrit précieux où il écrivait la seconde partie de son plus important ouvrage, *les Harmonies économiques*.

La carrière scientifique de Frédéric Bastiat a été bien courte, bien prématurément interrompue ; mais elle lui a suffi pour se créer des titres impérissables.

P. P.

Aux électeurs du département des Landes. Dax, imp. de P. Senget, 1830, in-8, 23 pages.

Réflexions sur les pétitions de Bordeaux, le Havre et Lyon, concernant les douanes, Mont-de-Marsan, imp. de Delaroy, 1834, in-4 de 46 pages.

Nous mentionnons ces deux opuscules parce que, dans le premier, on reconnaît déjà l'auteur des *Sophismes économiques*, publiés quinze ans plus tard, et que, dans le second, on voit clairement le germe de la théorie de la valeur, développée dans les *Harmonies*, à la fin de 1849.

Cobden et la ligue, ou l'agitation anglaise pour la liberté des échanges. Paris, 1845, Guillaumin, 1 vol. in-8.

La publication de cet ouvrage fut pour la France une véritable révélation de l'importance acquise en Angleterre par la Ligue contre la loi des céréales. Dans une chaleureuse introduction, inspirée par un vif sentiment de la vérité et de la justice, M. Bastiat a tracé, avec une verve pleine d'originalité et de profondeur, le tableau des dangereuses conditions économiques et politiques dans lesquelles se trouvait placée la nation anglaise, et dont elle a commencé à sortir, grâce aux efforts de la Ligue. Le reste du volume reproduit les principaux discours prononcés par Cobden, Bright, Fox, et les autres orateurs de cette célèbre et bienfaisante association, dans les nombreuses assemblées qu'elle a tenues sur tous les points du pays.

Sophismes économiques. 3^e édition, Paris, Guillaumin et comp., 1847-48, 2 vol. in-16.

C'est la critique la plus spirituelle, la plus lucide et la plus concluante qui ait jamais été faite du système prohibitif et prétendu protecteur qui régit en France le commerce extérieur, et des pitoyables motifs que l'on invoque pour en perpétuer le maintien.

Les *Sophismes* ont été traduits en anglais, en espagnol, en italien et en allemand.

Propriété et loi. — Justice et fraternité. Paris, Guillaumin et comp. 1848, broch. in-16.

Cet écrit s'adresse aux déplorables illusions répandues dans les esprits par les sectaires des diverses écoles socialistes, et dont on s'efforçait alors de faire des applications. L'auteur montre l'abîme sans fond où le régime de la fraternité légale et de la propriété mise à la discrétion du législateur aurait poussé la société.

Protectionnisme et communisme : lettre à M. Thiers. Paris, les mêmes, 1849, in-16.

Bastiat démontre surabondamment que le protectionnisme douanier n'est pas autre chose que le communisme appliqué; que le véritable nom de l'un et de l'autre régime est *spoliation*, et qu'il n'y a pas entre eux de différence, si ce n'est que le régime protecteur exerce la spoliation en faveur du riche, tandis que les communistes demandent à l'exercer en faveur du pauvre.

Capital et rente. Paris, les mêmes, 1849, broch. in-16 de 60 pages.

Réfutation péremptoire de l'une des folles doctrines qui s'étaient produites en 1848, et qui préconisait la gratuité du prêt.

Paix et liberté, ou le budget républicain. Paris, les mêmes, 1849, in-16 de 88 pages.

Vivement préoccupé des dangers que présentent le déficit des finances et la continuation du régime des grands armements et des gros budgets, l'auteur adresse aux représentants, ses collègues, une philippique étincelante de verve et de bon sens, pour les déterminer à ramener la paix et la liberté par des moyens contraires à ceux qui les ont compromises, par la réduction des attributions et des dépenses gouvernementales.

Incompatibilités parlementaires. Paris, les mêmes, 1849, broch. in-16 de 72 pages.

Autre adresse à l'Assemblée nationale, qui, après avoir exclu du mandat législatif presque tous les fonctionnaires, a maintenu dans son sein les ministres.

L'État. — Maudit argent! Paris, les mêmes, 1849, broch. in-16.

L'auteur prend corps à corps ce mythe, cette décevante fiction qu'on appelle l'État, et dans laquelle tant de gens voient la source de tous les biens que peuvent espérer les nations. Il fait voir que si l'État n'est que la réunion des individus, la nation sous un autre nom, il est ridicule d'attendre de l'ensemble d'autres biens que ceux produits individuellement par chaque membre, et que si, par l'État, on entend les pouvoirs publics, les hommes qui gouvernent, il est encore plus ridicule d'en attendre aucun autre bien que celui de la sécurité, puisque, loin de recevoir de lui, il faut, au contraire, qu'on lui donne sans cesse, et qu'il ne peut vivre que des biens que lui livrent les citoyens. — Passant à un autre sujet, l'auteur examine toutes les erreurs, toutes les mauvaises mesures, toutes les sottises que l'on prêche et que l'on commet tous les jours (et la liste en est longue!) pour vouloir confondre l'argent et la richesse, et pour méconnaître le véritable rôle de la monnaie.

Harmonies économiques. Paris, les mêmes, 1850, 1 volume in-8 de 463 pages. 2^e édition, augmentée des manuscrits laissés par l'auteur, et précédée d'un avertissement, par M. P. Paillottet, et Roger de Fontenay, ses amis. 1851, 1 vol. gr. in-18.

Dans ce bel ouvrage qui, sur quelques points, ouvre de nouveaux horizons à l'économie politique, et, sur d'autres, rectifie heureusement la nomenclature de la science, M. Bastiat entreprend la démonstration de l'harmonie des lois économiques, c'est-à-dire de leurs tendances vers un but commun, qui est celui du perfectionnement progressif de la vie humaine. Il poursuit la preuve que les intérêts individuels et ceux des diverses fractions de l'humanité, considérés dans leur ensemble, loin d'être antagoniques, se servent

au contraire mutuellement, et que, loin que le profit de l'un fasse nécessairement le dommage de l'autre, comme tant de gens le pensent encore, chaque famille, chaque commune, chaque province, chaque nation est intéressée à la prospérité de toutes les autres. Pour que ces lois agissent constamment dans le sens indiqué, une seule condition est nécessaire: le respect de la liberté et de la propriété de tous et de chacun.

Cette démonstration n'est pas complète dans l'ouvrage dont nous parions, M. Bastiat s'était proposé de l'achever dans un autre volume.

Gratuité du crédit. Paris, les mêmes, 1850, 4 vol. in-16 de 290 pages.

C'est la reproduction de la discussion entre Fr. Bastiat et M. Proudhon sur la légitimité et la nécessité de l'intérêt, discussion publiée par le journal *le Peuple*. Le trop célèbre rhéteur, mis à bout d'arguties par son antagoniste, avait fini par le déclarer vaincu, atterré, moralement défunt, et par lui fermer les colonnes de son journal. Fr. Bastiat, dans une dernière lettre ajoutée au volume, prouve qu'il n'est pas mort, et que la victoire est restée au sens commun.

Baccalauréat et socialisme. 1850, in-16 de 93 pages.

C'est l'un des plus excellents tracts publiés par M. Bastiat depuis 1848. Pour l'apprécier dignement, il faudrait le reproduire en entier. Jamais les funestes directions données à notre enseignement public n'avaient été signalées avec autant de force et de raison. « Si les idées exposées dans cet excellent ouvrage, a dit un homme éclairé, ne devaient pas, avec le temps, triompher des opinions soutenues par l'habitude ou l'irréflexion, il faudrait désespérer de l'avenir d'un pays où la raison la plus irrésistible aurait si peu d'empire. » (M. Victor de Tracy, *Journal des Économistes*, tome XXVII, page 9.)

Spoliation et loi. Paris, les mêmes, 1850, in-16 de 60 pages.

Réponse énergique et péremptoire aux attaques dirigées contre l'économie politique par les protectionnistes dans la session du conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce, au mois d'avril 1850.

La loi. Paris, les mêmes, 1850, in-16 de 80 pages.

La loi ne doit être que l'organisation de la légitime défense de la liberté de chacun; elle ne peut s'écarter de cette mission sans devenir en quelque sorte la Pandore politique, sans verser sur les sociétés une foule de maux. Cette thèse est développée par M. Bastiat avec une vigueur, une logique et une éloquence entraînant.

Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas. 1850, in-16 de 80 pages.

L'économie politique enseigne à connaître et à prévoir toutes les conséquences, tous les résultats ultérieurs des faits ou des phénomènes économiques. Les esprits privés des lumières qu'elle fournit jugent d'après le fait lui-même, ou d'après ses conséquences les plus immédiates et les plus rapprochées, c'est ce que l'on voit. La vue de la science s'étend beaucoup plus loin dans le temps et dans l'espace; elle embrasse tous les résultats présents ou futurs du fait étudié, et ces résultats sont presque toujours de nature à changer ou à modifier le jugement porté d'après une investigation restreinte aux seules conséquences qu'on ait sous les yeux; ils constituent ainsi ce qu'on ne voit pas, et ce que Fr. Bastiat a entrepris de faire voir dans les questions se rattachant aux consommations privées et publiques, à l'impôt, aux subventions en faveur des beaux-arts, aux travaux publics, aux intermédiaires du commerce, aux restrictions industrielles ou commerciales, aux machines, au crédit, aux colonies, à l'épargne et au luxe, et enfin au droit au travail et au profit; en sorte qu'ayant ainsi parcouru toute la série des conséquences que montre

l'économie politique, et que l'on ne voit pas sans elle, il a réellement enseigné, comme le porte le titre de sa brochure : *L'Économie politique en une leçon*.

Fr. Bastiat a publié, en outre, dans le *Journal des Économistes* et dans le *Libre Échange* un grand nombre d'articles sur différents sujets, tous empreints de l'originalité gracieuse, de la verve spirituelle et du bon sens profond qui distinguent ses écrits.

La biographie de Fr. Bastiat a été écrite par M. G. de Molinari, dans le n° de février 1851, du *Journal des Économistes* (t. XXVIII, p. 180). (A. C.)

BAUDEAU (l'abbé NICOLAS). L'un des plus habiles et des plus zélés vulgarisateurs de la doctrine de Quesnay. Naquit à Amboise le 27 avril 1730. Élevé pour l'état ecclésiastique, il devint chanoine régulier et professeur de théologie à l'abbaye de Chancelade. Appelé à Paris, par l'archevêque, M. de Beaumont, il y fonda, vers la fin de 1765, sous le titre d'*Éphémérides du citoyen, ou chronique de l'esprit national*, un recueil périodique dans lequel il combattit d'abord l'école de Quesnay. La circonstance qui le rattacha à cette école fait le plus grand honneur au caractère de l'abbé Baudeau ; elle offre un exemple de loyauté, de subordination de l'amour-propre d'écrivain à l'amour de la vérité qui, malheureusement, est trop rarement imité. Voici comment Eugène Daire, dans une notice sur la vie et les travaux de l'abbé Baudeau, a rapporté cette circonstance :

« Le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, dont la publication datait aussi de 1765, et qui avait pour rédacteur en chef Dupont de Nemours, servait de champ de bataille aux partisans et aux adversaires du système mercantile. Le Trosne, avocat du roi au bailliage d'Orléans, qui s'était rallié de très bonne heure à la doctrine des économistes, s'y étant élevé contre quelques opinions contraires, soutenues par l'abbé Baudeau dans ses *Éphémérides*, celui-ci, pour les défendre, prépara une série de lettres dont il fit admettre la première dans le *Journal même de l'agriculture*. Mais le rédacteur, en consentant à cette insertion, s'était réservé le droit, dont il usa, de joindre des observations au travail de Baudeau. Or, il paraît que ces observations, quoique très courtes, produisirent sur l'esprit de ce dernier, qui cherchait la vérité de bonne foi, une impression telle, qu'avouant s'être engagé dans les voies de l'erreur, il déclara de suite vouloir se rattacher à la doctrine de Quesnay. En effet, dès 1767, lorsque le crédit des partisans du système mercantile fut parvenu à éloigner Dupont de Nemours de la rédaction du *Journal de l'agriculture*, et à fermer cette feuille à toute manifestation des nouvelles doctrines économiques, Baudeau leur offrit un refuge dans ses *Éphémérides du citoyen*, qui changèrent leur second titre en celui de *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*. Dès ce moment, l'esprit de monopole, quel que fût le masque dont il se couvrit et l'institution dans laquelle il se glissât, n'eut pas d'antagoniste plus prononcé et plus infatigable que cet écrivain. »

Indépendamment des *Éphémérides*, Baudeau

¹ *Collection des principaux Économistes*, de Guillaumin : *Physiocrates*. 11^e partie, pages 646 et 647.

publia de nombreux écrits dont les principaux sont indiqués ci-après. Il mourut vers 1792, et ses biographes s'accordent à dire que ses facultés intellectuelles s'étaient altérées dans les dernières années de sa vie jusqu'à le réduire à un état de démence.

Idées d'un citoyen sur l'administration des finances du roi. Paris, 1763, in-8, 3 vol.

Idées d'un citoyen sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres. Amsterdam et Paris, Hochreueu, 1765, in-8.

Idées d'une souscription patriotique en faveur de l'agriculture, du commerce et des arts. Paris, 1765, in-12.

Lettres sur les émeutes populaires que cause la cherté des grains et sur les précautions du moment. Paris, 1768, in-8.

Lettres d'un citoyen sur les vingtièmes et autres impôts. Amsterdam, 1768, in-8.

Première introduction à la philosophie économique, ou analyse des États policés. Paris, 1771, in-8. (Inscrit dans la *Collect. des princ. Econ.*, de Guillaumin : *Physiocrates*, 2^e partie, page 637.)

« Cet ouvrage est le plus remarquable et le plus important des écrits de Baudeau. C'est une explication du système de Quesnay, analogue à celles qu'avaient déjà données le marquis de Mirabeau dans sa *Philosophie rurale*, et Mercier de la Rivière dans le livre de *l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, mais qui l'emporte de beaucoup sur les précédentes, par le style, la méthode et la lucidité d'esprit de l'auteur. » (EUGÈNE DAIRE.)

Principes économiques de Louis XII et du cardinal d'Amboise, de Henri IV et du duc de Sully, sur l'administration des finances, opposés aux systèmes des docteurs modernes. Paris, 1775, in-8 de 134 pages.

C'est une critique des opinions et des mesures financières de Necker.

Charles V, Louis XII et Henri IV aux Français. 1787, in-8, 2 volumes.

Éphémérides du citoyen, ou chronique de l'esprit national. De 1765 à 1767, 6 cahiers ou volumes in-12. En 1767, le sous-titre fut changé en celui de : *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*, et, à partir de mai 1768, la direction de ce recueil passa de l'abbé Baudeau à Dupont de Nemours. La collection complète, depuis 1765 jusqu'en mars 1772, forme 69 cahiers, ou environ 40 vol. in-12. Paris, Delalain, à partir de 1767.

Nous nous bornerons à citer les articles suivants de cette collection :

1767 et 1768. *De l'origine et de la nécessité des hérédités foncières. — Du faste public et privé. — Réflexions sur la réforme de la répartition des tailles*.

Explication du tableau économique à M^{me} de Inscrit dans la *Collect. des Econ.*, de Guillaumin, *Physiocrates*, 2^e partie, page 322. — *Du sens du mot STÉRILE appliqué à l'industrie*. Inscrit dans ladite Collection, page 368.

1769. *Lettre à M. l'abbé G. (Galiani) sur ses Dialogues anti-économiques*.

1770. *Lettre à M. Béard de l'Abbaye sur sa critique prétendue de la science économique*.

Les autres écrits économiques du recueil roulent sur la liberté du commerce des grains et du pain, et sur la défense de la doctrine du produit net. La plupart des articles sont de Baudeau, Dupont de Nemours, et du marquis de Mirabeau.

Nouvelles Éphémérides économiques, ou bibliothèque raisonnée de l'histoire, de la morale et de la politique. Paris, Didot, 1774-76, 49 vol. ou cahiers in-12.

Voici les titres des principaux écrits insérés dans les *Nouvelles Éphémérides* :

1773. *Réfutation d'une lettre apologetique sur les*